



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

RÉPONSE À LA PÉTITION

Préparer en anglais et en français en indiquant 'Texte original' ou 'Traduction'

N° DE LA PÉTITION : 421-01053

DE : MME MAY (SAANICH-GULF ISLANDS)

DATE : LE 12 DECEMBRE 2016

INSCRIRE LE NOM DU SIGNATAIRE : L'HONORABLE MARC GARNEAU

Réponse du ministre des Transports

SIGNATURE

Ministre ou secrétaire parlementaire

OBJET

Eaux navigables

TRADUCTION

RÉPONSE

Le gouvernement du Canada est résolu à fournir une protection supplémentaire pour la forêt pluviale Great Bear, une région unique et écologiquement sensible, qui s'étend sur environ 400 km le long de la partie centre et nord de la côte de la Colombie-Britannique. L'une des principales priorités du gouvernement est d'officialiser un moratoire sur le transport de pétrole brut sur la partie nord de la côte de la Colombie-Britannique afin de protéger cette zone contre des déversements potentiels. Au cours des dernières années, le gouvernement a consulté des groupes autochtones, des collectivités et des intervenants de partout au pays pour entendre leurs idées et pour mieux comprendre les impacts potentiels entourant un moratoire.

Le Canada dispose d'un système complet de sécurité maritime, qui comprend une zone d'exclusion des pétroliers (ZEP) établie à titre volontaire et adoptée par les gardes côtières canadienne et américaine dans les années 80. La ZEP garantit que les pétroliers chargés voyageant entre des ports de l'Alaska et de la côte ouest des É.-U. passent à l'ouest des limites de la zone afin de protéger le littoral en cas de dérive de navire-citerne. La ZEP s'étend jusqu'à 70 miles marins au large des côtes, mais se rétrécit à 25 miles marins à l'approche du détroit de Juan de Fuca permettant l'entrée en

eaux américaines. Plus de 300 navires citernes passent chaque année le long de la côte de la Colombie Britannique et, à ce jour, aucun rapport de non-conformité à la ZEP n'a été reçu.

Au cours des dernières années, des changements ont été apporté au système de sécurité maritime en prévision de la croissance en transport maritime. Ces changements ont surtout porté sur la prévention et la préparation en cas de déversements d'hydrocarbures importants causés par des navires. Grâce à l'annonce récente du plan national de protection des océans, nous profiterons des investissements pour que notre système de sécurité maritime soit de calibre mondial. Le gouvernement investira 1,5 milliard de dollars dans des mesures concrètes visant à améliorer la sécurité maritime, à protéger l'environnement, et à appuyer le développement économique pour tous. Ce plan aidera à assurer la protection de nos côtes d'une manière moderne et avancée qui garantit la durabilité environnementale, l'utilisation commerciale sécuritaire et responsable et la collaboration avec les communautés côtières et autochtones.
